

SOUPROSSSE

BULLETIN
MUNICIPAL
Décembre 2023

L'édito de Monsieur LE MAIRE

Souprossaises, Souprossais,

Nous avons prévu depuis un certain temps l'aménagement du centre bourg. C'est aujourd'hui chose faite et nous espérons que vous en appréciez l'esthétique. Nous avons pris en compte les divers modes de circulation et les exigences environnementales dans le choix des matériaux.

Le City stade était vraiment une attente de nos jeunes et moins jeunes, preuve en est que à peine les travaux terminés ils étaient nombreux à se l'approprier. Des jeux pour les plus petits et des tables pour tous viendront compléter cette réalisation.

L'école a atteint un nombre record d'inscriptions avec 114 enfants dont 21 en petite section de maternelle. Inutile de vous dire que cette rentrée ne fut pas de tout repos pour l'équipe enseignante mais également pour le personnel communal.

Les travaux de voirie 2022/2023 ont pu être réalisés et l'enveloppe budgétaire cumulée des 2 années a permis de bénéficier de tarifs mieux maîtrisés.

Nos employés communaux ont terminé l'aménagement de l'ancienne école des garçons, ce qui a décalé le démarrage de la construction des logements. Maintenant le chantier est lancé et les premiers appartements seront prêts en fin d'année 2024.

Nous aurions aimé une plus forte participation à notre journée citoyenne, notamment des plus jeunes, pour autant beaucoup de missions d'intérêt général ont pu être menées à bien. Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés.



Un évènement original est à mettre en avant : la présentation et la dédicace par Bernard BAREYT de son livre, le tome 1 de la vie de notre village. Un ouvrage qui permet aux plus anciens de se remémorer leur jeunesse et aux plus jeunes de mesurer l'évolution de notre société depuis la première guerre mondiale. Bravo Bernard pour cette première édition !

Pas un bulletin municipal sans parler de nos déchets. Leur traitement coûte cher, il coûtera encore plus cher demain et ce malgré les efforts qui nous sont demandés. La tentation pourrait être de se dire « après tout ça ne sert à rien de trier, ça augmente tout le temps ». Ne cédon pas à cette tentation et maintenons nos efforts.

Le dernier point que je souhaite aborder est le recensement. Il est obligatoire ! Les agents recenseurs passeront chez vous en début d'année, réservez-leur un bon accueil, priorisez le recensement en ligne et n'oubliez surtout pas qu'il sert de base de calcul aux dotations de notre collectivité.

Le bénévolat est en crise partout, pas trop à Souprosse, pour autant vous êtes toutes et tous les bienvenus dans les associations communales. Un grand merci encore à tous les responsables associatifs et à tous les bénévoles.

La municipalité aura le plaisir de vous accueillir le samedi 6 janvier 2024 à 10h30 pour l'inauguration de l'aménagement du centre bourg, suivie de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre maire

Recensement

Il a lieu tous les 5 ans et permet de savoir combien de personnes vivent en France ainsi que dans chaque commune.

Il fournit également des informations collectées et analysées par l'INSEE sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Deux agents recenseurs (Cathy FREDEFON et Vincent RASOAMAHARO) vous rendront visite entre le 18 janvier et le 17 février.

Si vous avez un accès internet, vous pourrez vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr grâce aux identifiants présents sur la notice que vous remettront les agents puis remplir le questionnaire en ligne. Sinon, ils vous remettront une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement, autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer (avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle) ainsi qu'une notice explicative. Ils conviendront avec vous d'un rendez-vous pour venir récupérer ces documents. Si vous le souhaitez, ils pourront également vous aider à les compléter. Toutes les informations collectées restent confidentielles.

En cas d'absence du domicile, les agents recenseurs vous laisseront un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous.

ETRE RECENSÉ EST OBLIGATOIRE !



Dans le cadre du changement de réglementation, de nouvelles orientations ont été définies par le SIETOM de Chalosse pour notre schéma de collecte d'ordures ménagères et assimilés.

En prévision de la suppression des bacs isolés à partir du 2^{ème} semestre, 8 points tri complets (contre 4 actuellement) constitués de conteneurs pour le verre, le papier, les emballages ainsi qu'un conteneur semi-enterré pour nos ordures ménagères seront positionnés à divers endroits de notre commune.

Autres actions mises en place à partir de janvier 2024 :

Proposer plus de composteurs individuels afin de réduire les biodéchets dans nos poubelles.

Appliquer une Redevance Spéciale pour les Producteurs Non Ménagers que sont les professionnels des établissements privés ou publics.

Point sur nos déchetteries

De nouvelles zones de tri sont mises à notre disposition pour les articles de jardin, de matériel électrique, de sport et loisirs. Elles seront équipées de barrières et de bornes, en prévision du contrôle d'accès par badge à partir de janvier 2024. Cette action vise à limiter le flux et les usagers qui ne sont pas de notre territoire.

Toutes ces mesures permettront la mise en place de la Tarification Incitative à l'horizon 2028, dans le but de maîtriser le coût de traitement de nos déchets et arriver à ne plus enfouir en 2030.

Merci à vous de faire tous ces efforts qui portent déjà leurs fruits au niveau de la baisse des tonnages d'ordures ménagères.

Trions plus et mieux, la planète et nos enfants nous remercieront.

Plus de renseignements

- sur le site du Sietom : www.sietomdechalosse.fr
- par téléphone au : 0558985757
- application Intra Muros : souprosse / autres acteurs



FRELONS ASIATIQUES DANGER !

Cette année, la densité des nids de frelons asiatiques a atteint un seuil dramatique pour l'avenir de nos abeilles et ruchers. En cette fin Novembre, 44 nids ont été détruits (40% sous-toitures et 60% dans les arbres et buissons) à Souprosse. Chaque nid détruit ce mois-ci évitera la formation de nombreuses colonies au printemps, donc profitons de la chute des feuilles pour être vigilant! Il est indispensable aussi, dès le mois de Février d'attirer les futures reines dans des pièges à base de bière brune et de sirop de cassis, en particulier dans les camélias et les cotonéasters et ce dès le début de leur floraison.



Jérémie Saint-Paul (les Ruches du Plassot) vous propose de détruire gratuitement les nids de frelons asiatiques sur la commune. N'hésitez pas à vous rapprocher de lui pour plus d'informations.

Nous tenons à remercier Jérémie pour ce service ainsi que les Souprossais pour leur engagement contre ce fléau.

Agissons ensemble pour sauver nos abeilles !!!

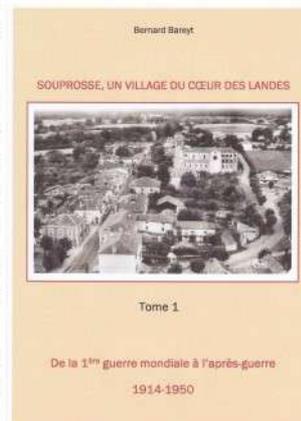
SOUPROSSE « un village au cœur des Landes »

Chaque année le club des Aînés « Les Cyclamens » organise une rencontre avec Bernard BAREYT « Souprossais pur jus » dans son rôle de conférencier retraçant l'histoire de SOUPROSSE allant du Moyen Age aux années 50.

Le 30 septembre dernier nous avons eu le plaisir de retrouver Bernard, non pas dans son rôle habituel, mais plus particulièrement pour la présentation du Tome1 de son livre intitulé « Souprosse, un village au cœur des Landes ».

Cet ouvrage de 449 pages richement illustrées retrace une recherche fouillée, de la première guerre mondiale à l'après-guerre (1914 – 1950), proposé en termes simples.

Merci à notre ami Bernard pour cet ouvrage dont la vente à 30 € (disponible au secrétariat de mairie) a connu un franc succès.



Deuxième journée citoyenne organisée le samedi 30 septembre.

Nous remercions chaleureusement le collectif de souprossaises et souprossais, petits et grands, pour leur participation et leur soutien tout au long de cette journée. La quarantaine de personnes mobilisée sur différents secteurs du village, n'a pas ménagé ses efforts pour accomplir de nombreuses tâches comme :

- la mise en valeur du lavoir de la Garenne
- le nettoyage des panneaux de signalétique pour les plus jeunes, du monument aux morts et des statues
- le nettoyage des cuisines de la salle des fêtes pour les moins jeunes
- l'entretien et la réparation du mobilier
- l'élagage et le débroussaillage le long du ruisseau du moulin de Bordes.

Après l'effort, le réconfort !

La matinée s'est clôturée par un excellent repas concocté par la brigade locale, moment de convivialité et de bonne humeur.

La motivation et la mobilisation des habitants sont toujours les bienvenues afin de mener à bien les différents ateliers participatifs au cours de cette (demi) journée citoyenne.

Journée
Citoyenne



City Stade

Le city stade situé à l'arrière du pôle associatif est officiellement ouvert. En accès libre pour tous, scolaires, jeunes et moins jeunes, familles, associations, ce terrain multisport de proximité, en plein air, est un véritable atout pour notre commune. Encourageant la pratique sportive polyvalente (foot, basket, hand, course à pied...) c'est aussi un espace de rencontres, d'échanges et de partage. Dépenses à ce jour de 108 000 € TTC, aides de l'Etat, CAF et Agence Nationale pour le Sport attendues pour 71 000 €.



Données financières

- Aménagement Bourg : Dépenses à ce jour de 168 000 € TTC, aides perçues de la CCPT pour 146 200 €, reste 108 000 € minimum à percevoir (Etat, CCPT, Préfecture)
- Aménagement Pôle Commercial : Dépenses à ce jour de 153 400 € TTC dont 61 000 € de main d'œuvre des services techniques en 2023
- Acquisition Salles paroissiales : coût global : 102 700 € TTC, aide attendue de la CCPT pour 30 250 €

- Acquisition terrain Bonjour : coût global : 162 400 € TTC, aides de 76 780 € (Département, CCPT)
- Acquisition terrain Monnie : coût global : 6 600 € TTC
- Boulodrome : dépenses 2023 pour 12 800 € TTC, aide de 2 500€ du Club Bouliste Souprossais
- Tableau de marque Basket Ball : 6 237 € TTC
- Achat de matériel : 8 400 € TTC
- Construction 6 logements sociaux : 41 500 € TTC
- Chauffage Groupe scolaire : à ce jour, 11 000 € TTC de dépenses et 6 000 € d'aides (Département)



Voirie communale



- 60 km de routes dont 24 km de compétence communautaire
- 10 km de chemins en cailloux
- 28 km de pistes (broyage et petites réparations) depuis la fusion des DFCI des communes de Meilhan Lamothe et Souprosse.

Un budget annuel de 50 000 € consacré aux réfections de la voirie, soit 1 km de route.

En 2023, 115 200 TTC € ont été consacrés aux travaux sur nos routes.

Pour ce qui est des chemins, ouvrages et diverses autres interventions 25 000 €

Le Pôle Commercial

Il accueille les sociétés Au Bon Pastis Landais et Landak toutes deux gérées par Mathieu MARROCCQ.

L'aménagement, par les services techniques, de la dernière partie de l'ancienne école des garçons va lui permettre de faire face à une activité en fort développement avec un meilleur confort de travail.

Effectif important en maternelle (petite section) à la rentrée de septembre 2023 : 21 enfants, ce qui porte le nombre à 114 enfants pour 87 familles.



Répartition des enfants :

- **Mme Coralie GAUTHIER :**

Maternelle petite section (21) – moyenne section(4)

- **Mme Chloé DESBONS :**

Maternelle grande section (15) - partie CP (6)

- **Mme Elodie MORA :**

partie CP (13) – partie CE1 (8)

- **Mme Ophélie CUZACQ :**

partie CE1 (11) – CE2 (9)

- **Mmes Charlotte MENVIELLE et Valérie LOUBIER :**

CM1 (14) – CM2 13

- **Mme Solène LANUS** assure la décharge de la directrice et le temps partiel des autres enseignantes.

Cantine : La quasi-totalité des enfants prend le repas à la cantine.

La TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES appliquée depuis 2021, se poursuit pour cette année et la prochaine. Les familles bénéficient d'une tarification basée sur le quotient familial.

Garderie : De 25 à 30 enfants fréquentent la garderie, matin (7 h – 8 h 20) et après-midi (16 h 30 – 18 h 30).

Mercredi matin :

Garderie le matin de 7 h à 8 h 45, sur inscription, puis transport en bus vers le l'accueil de Loisirs de MEILHAN.

En complément du pack XL jeunes proposé par le département, la commune accorde une aide financière pour deux dispositifs.

Les conditions : jeunes de 16 à 30 ans, domiciliés à Souprosse, sans condition de ressources.

la Bourse au Permis de Conduire

Accord d'une aide forfaitaire de 250 € qui vient en complément de celle du conseil départemental d'un montant de 450 €. Le jeune doit être inscrit dans une auto-école de son choix, en vue de passer pour la première fois le permis B ou le permis moto.

8 dossiers ont été validés : Lola Dupont, Chiara Labarthe, Mathilde Laporte, Valentin Beauchamp, Romain Lassabe, Yannick Banet, Kévin Danthez, Camille Louvet, Johana Madray.

le BAFA et le BAFD

Accord d'une aide forfaitaire de 250 € pour le BAFA ou BAFD en complément de celle du conseil départemental (200 € BAFA / 250 € BAFD) ainsi qu'une aide de 150 € pour une session de qualification complémentaire.

Pour chacun des dispositifs, le bénéficiaire devra réaliser une mission de service civique de 30 heures auprès d'une association souprossaise sur une durée de 2 mois maximum. Pour une demande sur les 2 dispositifs, un seul engagement citoyen de 30 heures sera demandé.

Si ces dispositifs vous intéressent, adressez-vous au secrétariat de mairie.



BOÎTES A CLÉS

La Commune propose aux personnes équipées de télé-alarmes d'installer gratuitement à leur domicile une boîte à clés avec code confidentiel. Cette boîte, dont le code est communiqué aux services de secours uniquement, contient la clé de la porte d'entrée. Ainsi en cas de chute, malaise, impossibilité de se déplacer pour ouvrir aux secours, ceux-ci peuvent récupérer la clé et ouvrir en évitant de fracturer porte ou fenêtre. Des frais coûteux et travaux de réparation avec délai d'attente peuvent ainsi être évités.

Certains d'entre vous ont été contactés par les services de la Mairie, les autres le seront dans les prochains jours. Cette boîte est mise gratuitement à votre disposition par la Commune et installée par les services municipaux.

Une douzaine sont à ce jour installées sur la commune.

DISTRIBUTION DE COLIS DE NOËL

Comme il est pratiqué dans notre commune depuis de nombreuses années, chaque mois de décembre, des colis contenant quelques gourmandises sont distribués par les membres de la commission ACTION SOCIALE aux personnes bénéficiaires de l'aide du CIAS (aide ménagère ou APA).

C'est un moyen de les gâter et de les remercier de la confiance accordée aux services du CIAS DU PAYS TARUSATE qui les accompagnent au quotidien.

Cette année 35 personnes vont se voir offrir ce présent.

Transport d'utilité sociale

L'association LANDES INSERTION MOBILITE (LIM) est à la fois un garage solidaire et une plateforme mobilité :

Le garage propose des services de réparation, de location et vente de véhicules. Les prix sont abordables pour les bénéficiaires qui répondent à certains critères sociaux.

N'hésitez pas à contacter le garage solidaire LIM à PONTONX au 05 58 55 98 43.

Le Transport d'Utilité Sociale (TUS) qui a pris le relais d'ESCAPE-TE, s'adresse à toute personne résidant sur le territoire de la CCPT, confrontée à des difficultés de mobilité (passagères ou définitives). Ce service permet aux bénéficiaires de rompre l'isolement (faire ses courses, se rendre à des RDV médicaux ou administratifs) et contribue aussi à faciliter les démarches d'insertion professionnelle. Ce service fonctionne sur prescription sociale et ne rentre pas en concurrence avec le secteur privé.

Renseignements auprès de la mairie.





SOUPROSSE

BULLETIN
MUNICIPAL
Décembre 2023

Personnel communal

Nos agents sont au nombre de 13 à ce jour (apprenti inclus), avec des contrats et des temps de travail différents, temps complet ou partiel.

Au printemps 2023 les agents des services techniques ont testé la semaine de 4 jours (4 jours de travail et un jour de repos). Le test a été concluant et cette réorganisation bénéfique tant aux employés qu'à la collectivité. Il a donc été validé et mis en place depuis juillet dernier.

Deux personnes minimum sont chaque jour présentes.

Autre aménagement important suite à l'obligation de respecter la loi du 6 août 2019 sur la transformation de la fonction publique, organisant la suppression des régimes dérogatoires aux 35 h et un retour obligatoire aux 1607 heures travaillées par an.

La durée et l'aménagement du temps de travail de nos agents territoriaux sont fixés par le Conseil Municipal, après avis du comité social territorial (CST) du Centre de Gestion 40 pour nous.

Afin de nous mettre en concordance avec les obligations réglementaires, l'organisation du travail des agents a été revue dans les différents services (administratif, techniques, école) et validée par le CST du CDG 40.

Ces aménagements et l'augmentation des besoins de service à l'école (cantine et accueil) ont conduit à l'embauche d'une personne supplémentaire à raison de 17,50 heures par semaine : Priscilla NAPOLI, affectée pour l'instant à l'école (cantine, ménage, accueil périscolaire).

Au cours des deux dernières années, quelques opérations foncières ont été réalisées, s'ajoutant à la signature de 7 ventes de lots de la phase 3 des « Terrasses de l'Adour » :

29 décembre 2022 : achat à l'indivision MONNIE de parcelles sises au lieu-dit « Pédelabarthe » pour une contenance de 30 a 25 ca, moyennant le prix de 4.600,00 €,

11 janvier 2023 : achat à l'indivision LABIDALLE, de parcelles sises aux lieux-dits « Le Herrouy » et « Bounate » pour une contenance totale de 4 ha 25 a 60 ca, moyennant le prix de 10.000,00 €,

31 mars 2023 : Signature de mise à disposition sous seing privé au profit de M. Thierry SAUBIGNAC (SOUPROSSE), des parcelles sises lieu-dit « Bounate » d'une contenance de 2 ha 01 a 65 ca, pour une durée de 1 an renouvelable, à compter du 1^{er} janvier 2023, à titre gratuit compte tenu de l'état précédent et actuel des parcelles,

23 mai 2023 : Signature de l'acte d'échange entre la Commune et M. Albert CASTAINGS (SOUPROSSE), le GFR MARITERRE (PARIS 16^{ème}), M. et Mme Jean Guy CASTAINGS (SOUPROSSE), de parcelles sises au lieu-dit « Saubiron », permettant à la commune de devenir propriétaire de l'assiette du chemin de Saubiron, sans soulte de part ni d'autre,

1er juin 2023 : Signature du bail commercial par la commune au profit de la SAS LANDAK, représentée par M. Mathieu MARROCCQ, d'un local composé d'un bureau et d'une partie stockage, sis 108 avenue du 8 mai 1945, pour une durée de 9 années renouvelable, moyennant un loyer mensuel de 150,00 €,

4 septembre 2023 : achat auprès de « l'ASSOCIATION D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION POPULAIRE DES LANDES » (DAX), d'un bâtiment composé de salles paroissiales et d'un terrain attenant pour une contenance de 6 a 04 ca, moyennant le prix de 90.000,00 €,

27 octobre 2023 : Signature de contrat sous seing privé d'occupation précaire et temporaire au profit de l'AMICALE SAINT PIERRE DE SOUPROSSE, du bâtiment acquis comme dit ci-dessus, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction et à titre gratuit,

13 décembre 2023 : Signature bail commercial au profit de la SARL AU BON PASTIS LANDAIS DE SOUPROSSE (SOUPROSSE), 106 avenue du 11 novembre 1918, représentée par M. Mathieu MARROCCQ, d'un local sis à cette même adresse comprenant laboratoire, point de vente, stockage, vestiaires et sanitaires, d'une surface d'environ 130 m² et terrain en nature de sol et parking, pour une durée de 9 années à compter rétroactivement du 2 mai 2023, renouvelable, avec gratuité pendant 6 mois et moyennant un loyer mensuel de 750,00 € à compter du 1er novembre 2023,

13 décembre 2023 : Signature de la vente au profit de M. et Mme Albert SURGET (SOUPROSSE), d'une parcelle de terrain sise au lieu dit « Pédelabarthe » d'une contenance de 1 a 33 ca, moyennant le prix de 1.000,00 €.

Etat Civil

Naissances

Fin 2022 :

28 décembre 2022 : Sanem Emanuela IAMANDITA, fille de Rubin-Marian IAMANDITA et Elisa CONSTANTIN, 131 chemin du Gahon,



2023 :

15 janvier 2023: Leyton Junior NAPOLI, fils de Angi Kévin NAPOLI et Nelly Madisson LAFLEUR, chemin de la Laiterie,
12 février 2023 : Eva Line BROQUA, fille de Pierre et Sarah Claudie Janick BOUKAKA, 36 route de Goudosse,
10 mars 2023 : Robin DARRIEUTORT, fils de Cédric et Elodie Marie Louise Yvonne DARRIEUTORT, 41 chemin de Monzon,
4 mai 2023 : Kamyline Kaytline Kassy BRUNIAU, fille de Guillaume Jacques Alain BRUNIAU et Charlène Céline Karine LIN, 24 impasse des Cigognes,
29 juin 2023 : Diégo VALENZISI, fils de Carlos VALENZISI et Camille Anne DUBOURG, 1735 chemin de Mesplet,
12 juillet 2023 : Anna PICART, fille de Romain Henri PICART et Lise DUBOURG, 900 route de Gouts,
18 juillet 2023 : Sinäi Soyan Ryan RENARD, fils de Ryan Johann RENARD et Mégane NAPOLI, chemin de la Laiterie,
20 septembre 2023 : Alba Ludivine VIDAL, fille de Patrick et Aurore Caroline VIDAL, 1566 route de Mugron,
15 Novembre 2023 : Louisa Patricia Jocelyne HEMERY, fille de Jérôme HEMERY et Anaïs MONCOMBLE, 214 chemin de Pechicq.

Décès

Fin 2022 :

14 novembre 2022 : Edouard MIREMONT, 88 ans, 100 allée de Compeyron,
25 décembre 2022 : Alfonso RUIZ, 75 ans, 123 chemin du Puzot,
26 décembre 2022 : Andrée IRALDE née AVELLANEDA, 97 ans, 100 allée de Compeyron,
30 décembre 2022 : Léa Noëlle LESPÉRON née BRETTE, 93 ans, 1502 route de Mugron.

2023 :

10 janvier 2023 : Jean-Pierre DETRE, 70 ans, 2292 route de Laguillon,
20 janvier 2023 : Paul Etienne SAINT-GENEZ, 91 ans, 100 allée de Compeyron
29 janvier 2023 : Claudine Aimée MAUVOISIN née LABAT, 92 ans, 100 allée de Compeyron,
12 février 2023 : Jean Jacques Léon CREPIN, 89 ans, 100 allée de Compeyron,
22 février 2023 : Luis Antonio MARTINHO, 70 ans, 1063 chemin du Gahon,
21 mars 2023 : Amédée TASTET, 96 ans, 788 chemin de Sarransot,
11 avril 2023 : Raymond Auguste Germain ROUX, 87 ans, 305 route de Goudosse,
6 mai 2023 : Michel Louis JUZANX, 79 ans, 216 route du Grand Camp,
9 mai 2023 : Jeanine DUPIN, 81 ans, 100 allée de Compeyron,
11 mai 2023 : Guy José DABADIE, 66 ans, 10 chemin d'Aouyé,
1^{er} juin 2023 : Andrée CURCULOSSE née LACROIX, 91 ans, 100 allée de Compeyron,
22 juin 2023 : Jack Patrick DUCAMP, 64 ans, 90 route de Jeanbidaou,
5 août 2023 : Eva Jeanne BOUET née LABORDE, 92 ans, 561 chemin de Mesplet,
21 août 2023 : Louise Marie Françoise GILLOT née FLOURIOT, 84 ans, 100 allée de Compeyron,
23 août 2023 : Jacqueline Louise TAUZIET née BERNET, 95 ans, 100 allée de Compeyron,
23 août 2023 : Lucette Jeanne Marie Josèphe BONNAT née BELLEGARDE, 93 ans, 355 route de Saint-Etienne,
30 août 2023 : Paulette Henriette Marcelle GAÜZERE née LALOUBERE, 89 ans, 100 allée de Compeyron,
8 septembre 2023 : Vincent LAFAURIE, 94 ans, 100 allée de Compeyron,
2 novembre 2023 : Carmen Paulette IBANEZ, 100 ans, 100 allée de Compeyron.
29 novembre 2023 : Marie Thérèse GLIZE-LABENNE née BATS, 85 ans, 232 avenue du 11 novembre 1918



Mariages

4 février 2023 : Clément Pierre LAGORS et Samantha Alyssia Césaltina PEREIRA, 31 rue René Vielle, EUGENIE LES BAINS (Landes),
15 juillet 2023 : Cyril MAOCEC et Priscilla Julia Liliane DAUBRESSE, 10 avenue Hagenthal le Bas,
15 juillet 2023 : Victor Orlando TRANCOSO COSTA et Sandrine Marie Francine Simone MALDIDIER, 900 chemin d'Arnaoudet,
12 août 2023 : Samuel Marceau POIX et Anne-Laure Marie CHEVALIER, 801 chemin du Pigeon,
19 août 2023 : Jérémie SAINT PAUL et Emmanuelle DEHEZ, 819 chemin de Peyre.